



PROGRAMME DE FORMATION

LICENCE DROIT , ECONOMIE , GESTION

Mention : Droit et Ressources humaines

Parcours Gestion des Ressources Humaines

Ce parcours RH est de former à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel. Il permet d'avoir une vision transversale de tous les sujets RH de l'entreprise. Le titulaire de ce parcours de licence est en capacité de prendre en charge des tâches précises relevant de diverses fonctions RH.

Public visé

Cette formation est ouverte à tous les types de publics :

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
- Alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- Personnes en reconversion et salarié suivi dans le cadre du CEP,
- Étudiants.

Prérequis

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou d'un titre de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (Cf. la nouvelle note de règlement N°2020-08/DNF du 24 février 2020)
- soit justifier d'une autre formation Bac+2

Niveau d'entrée

Niveau 5

Niveau de sortie

Niveau 6



Diplôme obtenu

Nom du diplôme

Diplôme Universitaire : Licence Gestion des ressources humaines

Code diplôme : LG03605A

Code RNCP : 35924

Objectifs

L'objectif de ce parcours est de former à la maîtrise des enjeux de la gestion des Ressources Humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel.

Cette licence vise à : connaître et comprendre les politiques des ressources humaines, connaître et savoir utiliser les outils et méthodes de la fonction Rh, être opérationnel dans une fonction ressources humaines en s'appuyant sur les différents outils développés dans l'entreprise.

Débouchés

Adjoint du responsable ressources humaines, assistant RH, chargé d'études RH, chargé de missions RH, chargé de développement RH, assistant gestion du personnel, chargé de recrutement, chargé de formation, collaborateur social, gestionnaire de la paie et administration du personnel.

Suites de parcours

Poursuite d'études au Cnam :

- Diplôme de responsable ressources humaines (bac+4) ;
- Master Gestion des ressources humaines et transformations numériques ;
- Master Innovation et transformations des organisations ;
- Master organisation et conduite du changement ;
- Master mégadonnées et analyse sociale.

Modalités d'admission

Organisation de réunions d'informations collectives, présentation du dispositif.

Evaluation de la maîtrise des compétences socle via un test de positionnement afin de valider l'entrée dans tout dispositif qualifiant.

Analyse du parcours individuel (dernière classe fréquentée, diplômes validés, ...) suivie d'un entretien de motivation.

Programme

<https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/licence-gestion-des-ressources-humaines-669560.kjsp>

Compétences visées

- Être opérationnel en ce qui concerne les politiques de bases de Ressources Humaines.
- Mettre en application les outils et les méthodes de recrutement, de formation, de gestion des carrières, des compétences, de paie, de rémunération, de retraite et prévoyance.
- Maîtriser les outils et les méthodes de la communication interne et les TICE.



- Être capable d'assister le DRH dans la mise en œuvre des relations professionnelles.
- Assister les managers dans la mise en œuvre des outils RH : gestion des carrières, du recrutement, de l'emploi, des compétences, des rémunérations, de la paye, des relations sociales.
- Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvements de personnel, temps de travail, dossiers individuels, rémunérations et charges sociales).
- Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale.
- Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs.
- Collecter et comprendre les informations nécessaires au droit social : rechercher et vérifier les textes appropriés, mettre en place une veille juridique.
- Informer et conseiller les collègues, clients sur des questions d'ordre juridique.
- Analyser et rédiger des notes de commentaires des textes.
- Tenir à jour les documents ou déclarations obligatoires.
- Gérer opérationnellement des domaines de la protection sociale (indemnisation, arrêts de travail, calcul de la retraite).
- Maîtriser des niveaux de couverture sociale (sécurité sociale, protection complémentaire, troisième étage de retraite et prévoyance).
- Rédiger des contrats, gérer leur suivi et de leur modification, appliquer les procédures légales.
- Rédiger des documents (ordre du jour à des réunions d'instances, convocations, notification d'une décision) et des procédures..
- Préparer des élections professionnelles et de séances de travail (négociation dans l'entreprise).
- Maîtriser l'anglais.

Modalités de déroulement, de suivi et d'obtention du diplôme

Modalités d'évaluation

Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle dans la licence fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours de licence choisi. Des conditions spécifiques sont identifiées ci-dessous suivant la modalité de formation choisie (HTT, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) et le niveau d'entrée en formation accordée (L3).

Deux grands cas de figure, sur les conditions de prise en compte de l'expérience, sont déterminés.

Premier cas : la licence est délivrée aux candidats ayant suivi le parcours L1, L2 et L3 justifiant de trois ans d'expérience professionnelle, dont un an dans la spécialité (i.e. le champ professionnel en relation au parcours choisi de la licence) à un niveau correspondant au diplôme. Si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de six mois, dans la spécialité, sera en outre exigé.

Deuxième cas : les candidats, admis directement en L3 et ayant suivi le parcours L3, doivent justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de six mois, dans la spécialité, est en outre exigé.

Les conditions d'expérience déterminées dans les deux cas ci-dessus constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'auditeur, le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à trois mois. C'est pour cela qu'un examen anticipé de l'expérience professionnelle peut être demandé par l'auditeur.

Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité de votre centre.



Méthodes mobilisées

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Lieu de la formation

ISGCN, 3 rue de la Liberté, Marigot et GRETA, LPO les Îles Du Nord, Concordia 97150 SAINT-MARTIN

Modalités d'organisation

Modalité d'action : Formation mixte

Cette formation se déroule Sur 1 an, de février 2023 à janvier 2024, en alternance, en formation initiale ou dans le cadre de la formation professionnelle continue.

En alternance : Le rythme de l'alternance est de 2 jours de cours par semaine (14 heures)

Le reste du temps se déroule en entreprise.

Durée de la formation :

Volume horaire total en apprentissage : 916 h

Tarifs

Minimum : 3 579 €

Formation Gratuite (*sauf achat de fournitures*) :

- Pour les demandeurs d'emploi
- Dans le cadre d'un contrat en alternance, les frais pédagogiques sont **pris en charge par l'OPCO de l'entreprise**

Information Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser votre situation à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le référent handicap de l'ISGCN
0590 87 33 12

Diane AUTIER – diane.autier@isgcn-sxm.com



Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction : **90%**
- Nbre de bénéficiaires en Licence GRH : **15**
- Taux et cause d'abandon : **20%**
- Taux de réussite (validation totale du diplôme) : **80%**